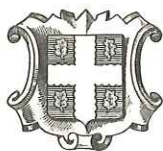


1226 THÔNEX, le 10 décembre 1974



TÉLÉPHONE 48 44 88
Chèques postaux 12 - 1716

TRAVAUX PUBLICS	
Reçu 13 DEC. 1974	
P	111
1	2
11.	3
12	4
	5

Département des Travaux publics
Aménagement
5, rue David-Dufour
1205 Genève

Aménagement	
R-12.XI.74	
AM	✓
F.	
J.	
MD	
GG	✓
RS	✓
Lu	✓

CONSEIL ADMINISTRATIF

v/réf.: 3211.mb.

concerne: numérotation des bâtiments

A l'attention de M. J, Luisier

Monsieur,

Pour faire suite à votre estimée du 2 décembre, nous avons l'avantage de vous informer que notre garde municipal interviendra sans tarder pour que les numéros 8-12-28 soient posés au

CV53694

Chemin du Pont-Noir

En ce qui concerne le

CV2518

Chemin du Bois-Des-Arts

nous pensons qu'il ne serait pas opportun de le partager et de donner deux noms différents à ses deux tronçons. En revanche, nous sommes d'avis que des écriteaux adéquats pourraient signaler, de part et d'autre de l'avenue de Thônex, la répartition des numéros actuels.

CV13102

Chemin Adrien-Jeandin

La dénomination "Avenue Adrien-Jeandin" pourrait être appliquée au tronçon routier allant de la rue de Genève à l'avenue de Thônex, pour autant que l'ordre de numérotation existant soit maintenu.

Nous restons dans l'attente de votre réponse et vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.


John PRADERVAND
Maire

2 décembre 1974

Monsieur MORET
Secrétaire général
Mairie de Thônex

1226 THONEX

3211.mb

Concerne : Numérotation des bâtiments.

Monsieur,

Pour faire suite à notre récent entretien, à votre mairie, nous vous apportons les précisions suivantes :


Chemin du Foron

Les plaques suivantes n'ont pas encore été posées : nos 8 - 12 - 28.

Chemin du Bois-des-Arts

Cette artère, coupée en deux tronçons par l'avenue de Thônex, procure quelques difficultés dans la recherche de la numérotation. Ne pensez-vous pas qu'un des tronçons devrait recevoir une dénomination distincte.

Chemin Adrien-Jeandin

Avenue  Petit-Senn

Nous proposons une seule dénomination soit : avenue Adrien-Jeandin pour le tronçon qui vient d'être aménagé, partant de l'avenue de Thônex et aboutissant à la rue de Genève.

337/...

La numérotation sera évidemment refaite.
Etes-vous d'accord avec cette solution ?

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions
d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le chef de la section
administrative

J. LUISIER



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un chemin privé
dans la commune de Thoiry.

du 17 décembre 1957

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Thoiry, en séance du 29 novembre 1957, demandant de donner le nom de "Chemin Adrien Jeandin" au chemin privé desservant les immeubles de l'ensemble résidentiel en construction sur les parcelles 3866 et 3867 de la commune de Thoiry;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des arrières, du 9 octobre 1931;

vu le préavis favorable du service des Archives d'Etat, du 11 décembre 1957.

ARRÊTÉ :

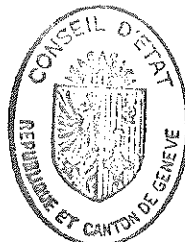
CV13102

✓ Le nom de "Chemin Adrien Jeandin" est donné à la future arrière destinée à relier la rue de Genève à l'avenue Petit-Sans, en souvenir d'Adrien Jeandin (1870 - 1939) qui fut maire de la commune de Thoiry de 1914 à 1922.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

Communiqué à :

Travaux	8 ex.
Boutier	1 ex.
Archives	1 ex.



Certifié conforme
Le conseiller d'Etat délégué :

Ch. Dubois



EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT

du 5 août 1932.

Le Conseil d'Etat

Vu la demande du Conseil municipal de Thônex du 14 juillet 1932, concernant diverses dénominations de rues et chemins situés sur le territoire de la commune;

Vu le préavis favorable de l'archiviste d'Etat;

Vu les dispositions du règlement de la désignation des artères et numérotation des bâtiments du 9 octobre 1931;

Sur la proposition du département des travaux publics;

A R R E T E :

- CV24210 ✓ 1/ L'avenue de l'Ecole, à Thônex, reprendra le nom de chemin Tranchet (M. Basile Tranchet, décédé en 1912, a été maire de Thônex de 1878 à 1906 sans interruption).
- CV1792 ✓ 2/ Le prolongement de l'avenue Petit-Senn de la limite de la commune de Chêne-Bourg à la douane de Thônex portera également le nom d'avenue Petit-Senn.
- CV2518 ✓ 3/ Le chemin cantonal de Genève à Gaillard, dès la limite de la commune de Thônex au prolongement de l'avenue Petit-Senn, portera le nom de rue du Bois Des Arts. (La commune a mis le plan "Remin")
- CV2491 ✓ 4/ La dénomination de l'avenue Marc Héridier est changée en celle d'avenue des Versières.
- CV22853 ✓ 5/ La route communale tendant de Chêne-Bourg à Carouge, recevra sur le territoire de la commune de Thônex, le nom de ^{route de} Sous-Moulin.
- CV11282 ✓ 6/ La route de Chêne à Moellesulas, sur le territoire de Thônex, portera le nom de rue de Genève, jusqu'à la douane de Moellesulas.



Certifié conforme:
Le Chancelier,

[Signature]

Un ACE sera également proposé pour ratifier toutes les dénominations existantes mais non encore officialisées.

Chancy - Mettre à jour le plan général des artères, en tenant compte du préavis des Archives d'Etat (M. Lutz)
- soumettre le dossier pour approbation à la mairie (M. Luisier) entrevue sur place si nécessaire.

Grand-Saconnex - demandes de la commune

a) locaux communaux

L'attribution d'un nom spécifique à cet ensemble n'est pas de notre compétence

b) 2 chemins, partant de la route de Ferney ; tracés à vérifier sur place ; à débattre lors de la prochaine séance.

Thônex - avenue Adrien-Jeandin

Cette dénomination pourra être appliquée au tronçon routier allant de la rue de Genève à l'avenue de Thônex. La dénomination avenue du Petit Senn est supprimée pour le tronçon s'étendant au delà de l'avenue de Thônex.

Onex - chemins privés au quartier des Verjus

Préavis favorable pour les dénominations :

1. chemin de la Planche d'Aire (la Planche d'Aire étant l'ancien Pont du Centenaire)
2. chemin Longe-l'Aire (lieu-dit)
3. chemin du Champ-des-Noyers (lieu-dit)

Par contre, la proposition chemin de Chapeaurouge ne peut être acceptée étant déjà en vigueur (route de Florissant - sans issue.

Rechercher avec la commune une autre proposition.

Bellevue - MM. Allaman et Luisier se sont rendus à la mairie et ont mis au point les problèmes en suspens. Un ACE sera pris lorsque une nouvelle dénomination pour le chemin Neuf (double emploi) aura été trouvée.

Satigny

Suite à l'entrevue tenue à la mairie (délégués MM. Lutz et Luisier) la liste des nouvelles dénominations sera soumise aux Archives pour préavis.
Le projet d'ACE et le plan des artères sera remis à la commune pour approbation.

Hermance

Le plan et la liste des artères sont approuvés sous réserve de 2 cas à vérifier sur place (tracé à définir). Ensuite préparer l'ACE.

Ville de Genève

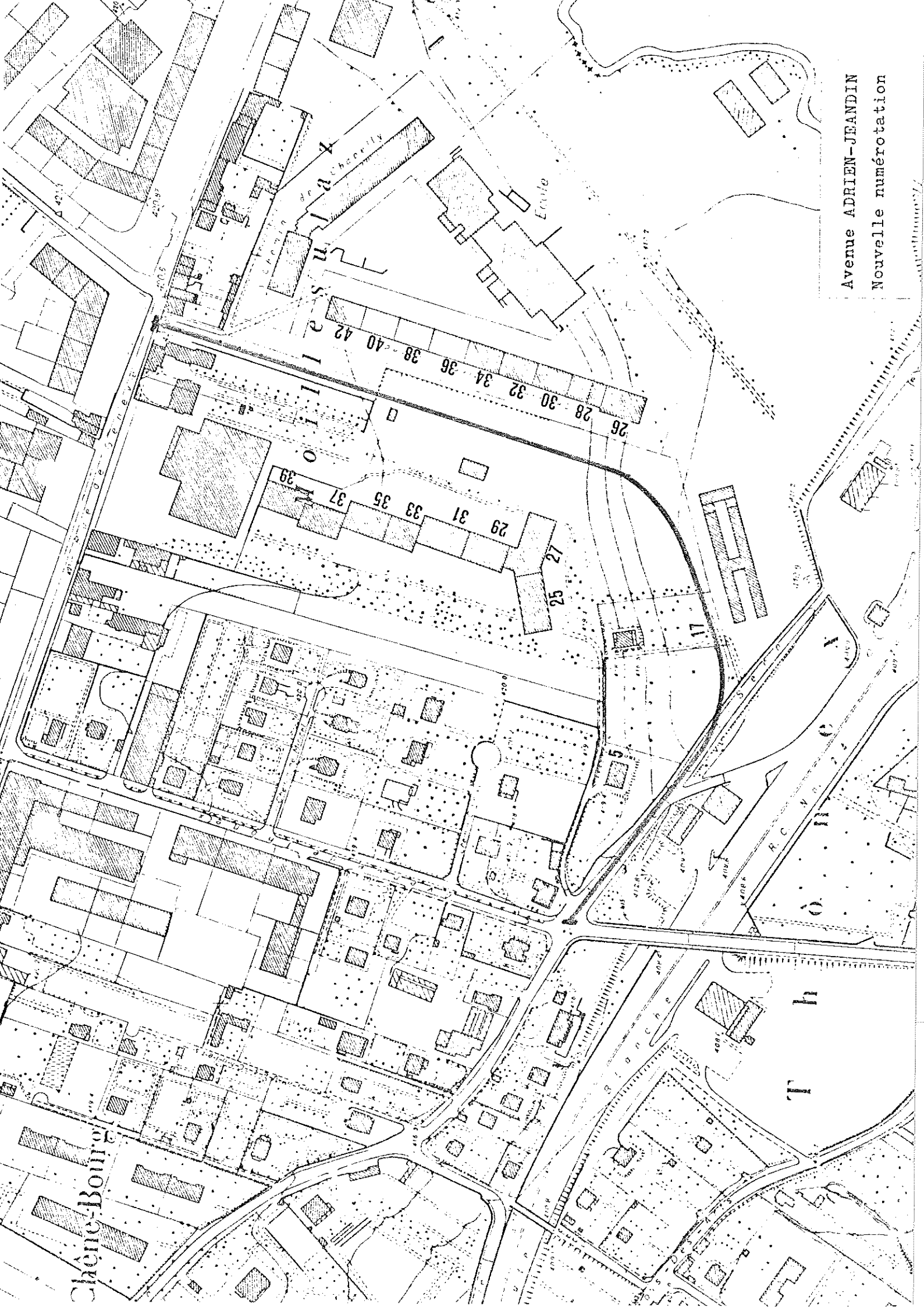
Préavis favorable pour : Rue Ernest-Bloch (tronçon supérieur rue de l'Avenir) selon proposition du conseil administratif.

Prochaine séance le mardi 4 mars 1975 à 14 h. 15 (Cadastre)

Distribution : MM. J. PALLY, secrétaire général du DTP
B. ALLAMAN, directeur du cadastre
W. ZURBUCHEN, archiviste d'Etat
R. STEIMER, bureau de la numérotation
F. LUTZ, cadastre
J. LUISIER, service du plan d'aménagement

P.P.C. : Bureau cantonal de statistique (M. R. Patterson)
Contrôle de l'habitant (M. F. Ruttimann)
Direction de l'aménagement (MM. Harmann - Gainon - Schaffert - Muller)
J.P. GALLAND, chancelier d'Etat.

Genève, le 30 janvier 1975



Avenue ADRIEN-JEANDIN
Nouvelle numérotation

Chêne-Bourg

Avenue de la République

Ecole

Avenue de la Liberté

Avenue de la Paix

Avenue de la Justice

Avenue de la Vérité

Avenue de la Sagesse

Avenue de la Force

Avenue de la Beauté

Avenue de la Santé

Avenue de la Richesse

Avenue de la Noblesse

Avenue de la Grandeur

Avenue de la Gloire

Avenue de la Félicité

Avenue de la Harmonie

Avenue de la Concordance

Avenue de la Union

Avenue de la Fraternité

Avenue de la Charité

Avenue de la Miséricorde

Avenue de la Pitié

Avenue de la Compassion

Avenue de la Miséricorde

Avenue de la Pitié

Avenue de la Compassion

Avenue de la Miséricorde

Avenue de la Pitié

Avenue de la Compassion

Avenue de la Miséricorde